



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 2 septembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.242

Rapport annuel 2023 de la Commission interparlementaire de la Haute École Arc des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HE-Arc)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Il est pris connaissance du rapport du Conseil-exécutif.

Berne, le 2 septembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général